

LE SENTIER

Bulletin mensuel de l'Enseignement Primaire Libre
— du Diocèse de Quimper et de Léon —

Directeur responsable : M. le Ch. LE STER, directeur-adjoint de l'Enseignement.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION :

Inspection diocésaine, 13, rue Vis, Quimper. — C. C. Rennes 528-80.

Tél. 10.97. — Boîte Postale 38. — Tirage : 800 ex.

Prix de l'abonnement annuel : 30 Fr.

« Pour une Ecole libérée »

C'est le titre d'un petit volume de 140 pages qui vient de paraître (prix 160 frs) aux « Editions des Cordeliers, Poitiers ». L'auteur en est un universitaire, Mlle Chabernaud, professeur de Collège Moderne.

Ce livre doit se trouver dans toutes les écoles et entre les mains de tous ceux qui militent par la parole ou la plume en faveur de l'enseignement libre.

Pour le présenter, nous ne pouvons mieux faire que de transcrire ici l'article publié, à cette occasion, par Mgr Hamayon, Président du Comité National de l'Enseignement Libre, dans *L'Ecole* du 18 Juin 1949 :

« Après l'enquête d'une certaine revue incapable de se dégager de quelques a priori injustes et de sophismes usés, le livre de Mlle Chabernaud vient nous apporter comme un grand courant d'air pur et vivifiant.

Écrit par des universitaires, on ne pourra lui faire le reproche d'être un plaidoyer pro domo.

Clair, vigoureux, précis, courageux, il devrait être entre les mains de tous les éducateurs et de tous les militants de l'Action Catholique.

Ah ! nous sommes loin des jugements péjoratifs, des suggestions de défiance, de la politique d'abandon de quelques intellectuels catholiques, et même de certains religieux ! La phrase résonne comme un air de clairon. Elle mobilise les énergies, elle ranime les volontés défaillantes, elle entraîne à la lutte pacifique pour l'acquisition d'une effective liberté.

Je lis page 19 : « Il est logique et nécessaire que, sans tarder, les chrétiens s'insurgent énergiquement contre le régime de famine auquel ils sont soumis en tout ce qui regarde l'Enseignement. Il leur faut d'urgence réclamer l'exercice intégral d'un droit évident ».

Puis l'auteur, situe exactement les limites de l'influence de l'école officielle et dissipe bien des préjugés. « Pour un catholique ce serait une première erreur de croire que, dans le cadre universitaire, il pourra de ses élèves faire des hommes d'une telle structure que le prêtre n'aura plus ensuite qu'à faire des chrétiens. La réalité est tout autre. Les enfants formés à l'école publique sous le signe de la neutralité restent très loin, vita-

lement, non seulement de tout plan religieux, mais encore de cette zone supérieure des valeurs humaines telles que l'Eglise, par ses pionniers, les a, au cours des siècles, conçues et suscitées ».

Toutes les pages 37, 38, 39 sont à lire. Elles éclaireraient nos jeunes militants et leurs aumôniers qui acceptent volontiers la seule école publique pour la formation chrétienne à condition de réserver deux jours (le jeudi et le dimanche) pour « reprendre en mains les enfants ».

Elles répondraient à ces affirmations de revues catholiques d'après lesquelles un catéchisme bien fait, mieux compris (en vertu des méthodes actives) permet d'éduquer les enfants à la laïque. « Mais, déclare l'auteur, combien de ceux-ci seront-ils demain à persévérer dans leur foi et à tout sacrifier pour la répandre ? Combien déjà sont-ils ? Et l'on s'étonne de l'immense détresse religieuse dans laquelle vivent et meurent tant de nos contemporains, et l'on incrimine la médiocrité des catéchismes, l'incurie du clergé ! Aux meilleurs des professeurs je me permets de demander ce qu'ils seraient capables de transmettre de leur *Credo* à des enfants qu'ils verraient au maximum deux heures par semaine, qui viendraient à eux après une matinée de classe, plus impatientes de jouer et de manger que d'écouter des leçons qui réclament attention et effort et qui, échappés de leurs mains, ne rencontreraient guère qu'indifférence railleuse sur les vérités qu'ils se seraient évertués de leur inculquer ? »

Puis l'auteur prend à parti la laïcité « culte plus ou moins avoué de la suffisance de l'homme en tous domaines de pensée et d'action », et il répond aux parents catholiques qui se rassurent lorsqu'ils apprennent que leurs enfants sont dans un lycée où « l'esprit est excellent » et même « le professeur catholique ».

« Notre présence d'éducateurs catholiques dans l'Enseignement d'Etat ne doit pas s'interpréter comme le gage d'une éducation chrétienne. Le penser est une erreur. Le laisser croire est une duperie... Non, l'école publique n'est pas et ne saurait être une école confessionnelle, même si elle est dirigée par les plus saints des maîtres et fréquentée par les enfants des familles les plus religieuses. »

J'épuiserais plusieurs articles à relater les pages imprégnées de bon sens et de vérités assénées avec force aux adversaires de l'enseignement libre de quelque bord qu'ils viennent.

Et voici les consignes d'action. « Si demain les catholiques français s'accoutument à leurs chaînes jusqu'à ne plus en souhaiter, ni même en concevoir la délivrance, se laisseraient même, dans leur ardeur à poursuivre quelque mythe illusoire et néfaste, priver vilainement du peu de liberté qui leur reste, c'est qu'ils ne seraient pas dignes d'être des hommes et qu'ils auraient péché gravement contre cet esprit qu'ils avaient reçu mission de faire triompher. Mais si, tout au contraire, ils ont le courage de leur foi et s'ils sont animés et entraînés par des chefs de même trempe, il y a là pour eux la chance d'un succès certain, rapide, fatal. »

Un livre qui fait choc.

Un livre qui vient à son heure.

Un livre à répandre.

Inspection Diocésaine

M. Le Ster sera absent du 1^{er} au 15 Août. La permanence sera assurée pendant cette quinzaine par M. Derrien.

Nous rappelons que les Bureaux de l'Inspection Diocésaine sont ouverts tous les jours, de 9 h. à 12 heures et de 14 h. à 17 heures, sauf le lundi et les jours fériés. Il est bon de tenir compte de cette précision non seulement pour les visites mais aussi pour les appels téléphoniques.

Les Retraites

Nous comptons sur les Directeurs et les Directrices pour rappeler à leurs adjoints et adjointes les dates des différentes retraites et l'obligation qu'ils ont d'y prendre part.

Institutrices : Lesneven, du 8 au 12 Septembre ;
Landerneau, du 16 au 20 Septembre ;
Quimper, du 17 au 21 Septembre.

Instituteurs : Quimper, du 5 au 9 Septembre.

Décorations diocésaines

A l'occasion de la Tournée Pastorale et de Confirmation, Monseigneur l'Evêque a accordé la médaille du Mérite Diocésain aux instituteurs et institutrices dont les noms suivent :

Mlle Germaine Drogou, à Lilia ;
Mlles Pérès et Lagadec, à Kerlouan ;
Mlle Bouard, à Landéda ;
Mlle Croisier, à Ploumoguier ;
Mlle Causeur, au Conquet ;
Mlle Carn, à Recouvrance ;
M. Joseph Patinec à Saint-Martin de Brest ;
Mlles Guengant et Perrès, à Saint-Martin de Brest ;
Mlles Taverche, à Saint-Joseph de Morlaix ;
Mlle Cornec, à Gouesnou ;
M. Lucas, de Plabennec ;
Mlle Larreur, de Plabennec ;
Mlles Kerbriand et Bervas, à Plougastel-Daoulas.

A ces vétérans de l'enseignement, l'Inspection Diocésaine adresse ses plus vives félicitations et l'expression de sa reconnaissance pour le dévouement admirable dont ils font preuve au service de la plus belle des causes.

Bourses départementales

L'examen d'entrée en 6^e pour les Bourses départementales de l'Enseignement libre a eu lieu le 2 Juillet. 225 candidats et candidates y ont pris part. On trouvera plus loin les sujets des devoirs. Les résultats ne tarderont pas à être publiés. En même temps s'est passé l'examen d'entrée en 4^e Technique.

Mais, outre les crédits pour ces bourses d'entrée en 6^e Secondaire et en 4^e Technique, le Conseil Général a voté les crédits suivants pour l'attribution de *secours d'études* aux élèves indigents.

Au titre de l'année 1949-1950, le Conseil Général, dans sa séance du 19-1-49 a voté les crédits suivants pour l'attribution de secours d'études aux élèves indigents :

1.000.000 de francs pour subventions aux élèves en cours d'études dans les établissements publics et privés d'Enseignement Secondaire (classe supérieure à la 6^e) ;

500.000 francs pour subventions aux élèves en cours d'études dans les établissements publics et privés d'Enseignement Technique (classes supérieures à la 4^e).

Lors de sa dernière réunion, le 15 Juin dernier, la Commission Départementale a décidé que les modalités d'attribution de ces secours seraient les mêmes que celles retenues l'année dernière.

Les crédits seront répartis sur propositions des chefs d'établissements. Seules les demandes des élèves nécessiteux susceptibles de poursuivre leurs études devront être présentées.

Les dossiers devront être produits pour le 31 Octobre au plus tard et seront soumis à la Commission départementale. Ils seront constitués de la façon suivante :

- 1° Demande des parents sur papier libre ;
- 2° Appréciation du chef d'établissement ainsi que le relevé des notes de l'année scolaire écoulée ;
- 3° Propositions motivées d'attribution du secours, établies par le chef d'établissement ;
- 4° Notice de renseignements sur la situation de famille et de fortune des parents ;
- 5° Extrait de tous les rôles des contributions payées par les parents ou certificat de non imposition.

Les chefs d'établissements secondaires voudront bien alerter les familles intéressées et leur donner tous renseignements nécessaires pour la constitution des dossiers.

La Maison de Repos

La maison de Ker-Anna, en Riec, accueillera comme par le passé, les institutrices en vacances, à partir du 11 Juillet. On voudra bien prévenir à l'avance Mme la Supérieure. Le prix du séjour est fixé à 80 francs par jour. Il est bien entendu que ce tarif ne peut être consenti qu'aux institutrices exerçant dans les écoles qui paient le « Sou de l'Ecole » nous permettant le maintien d'une œuvre très utile, certes, mais très onéreuse aussi.

Le Sou de l'Ecole

Accusés de réception. — *Ecoles de filles :* Arzano, Audierne, Commana, Dinéault, Ergué-Armel, Le Juch, Landrévarzec, Landudec, Lesconil, Milizac, Plogoff, Plovan, Locmaria Quimper, Roscoff, Saint-Pierre-Quilbignon, La Charité Saint-Pol-de-Léon, Saint-Thégonnec, Sizun.

Ecoles de garçons de : Ile de Batz, Saint-Martin Brest, Ploué-nan, Le Grouanec, Quimper Saint-Corentin, Riec-sur-Bélon, Pont-l'Abbé.

Recrutement du Personnel enseignant

Les résultats au B. E. semblent aussi déplorables en 1949 qu'ils le furent en 1948.

De ce fait, le recrutement de nos instituteurs et institutrices se trouvera de plus en plus restreint. Nous comptons cependant sur la générosité de nos jeunes gens qui n'accepteront pas de laisser se fermer des classes ou des écoles faute de professeurs.

A vous, directeurs et directrices de souligner devant eux la nécessité de cet apostolat. Vous voudrez bien nous adresser au plus tôt les noms des candidats à l'enseignement, qu'ils soient munis du brevet ou du baccalauréat. Je vous demande de vous en préoccuper, même si vos écoles sont pourvues du personnel suffisant.

Il y aura peut-être lieu, ici et là, de prévoir une suppression de classes. Une école qui n'a pas un effectif supérieur à 80 élèves peut se contenter de deux classes ; 120 élèves 3 classes, etc...

Nous rappelons également aux directrices et maîtresses des Cours complémentaires la nécessité de recruter des élèves pour le Cours Normal de Landerneau.

Le Cours Normal reçoit les jeunes filles qui s'engagent à faire au moins trois ans dans l'enseignement diocésain. Des bourses partielles leur sont assurées, plus ou moins importantes suivant les ressources des familles.

Si les candidates ne désirent pas ou ne peuvent pas faire des études secondaires, elles feront un an au Cours de pédagogie, où elles développeront leur culture générale et recevront des leçons de psychologie, adaptées à l'enseignement primaire. Ces élèves devront avoir au minimum 16 ans. Elles ne font qu'une seule année de Cours Normal.

Les autres candidates entrent en seconde en vue de la préparation au baccalauréat.

Il est bien entendu que le Cours Normal est ouvert aux élèves venant de toutes nos écoles, cours complémentaires et écoles secondaires, et non seulement des établissements tenus par les Filles du Saint-Esprit.

Cette année, l'effectif était de 72 élèves ; nous pouvons y recevoir près de 100 jeunes filles.

Les Certificats Diocésains

Plus nombreuses que les années précédentes ont été les écoles qui ont présenté des candidats à l'examen.

En 1947, il y avait 1.082 candidats ;
En 1948, 1.228 candidats ;
En 1949, 1.383 candidats.

Le travail des candidats à travers les centres nous amène aux remarques suivantes :

En orthographe, la question d'intelligence (explication de mots) est assez souvent négligée. En s'aidant du contexte, par la réflexion, nos élèves pourraient mieux s'en tirer. L'écriture est trop négligée dans certaines écoles. En dessin et en couture, nous avons eu trop de notes inférieures. Les épreuves d'histoire

et de sciences ont été faibles. Les élèves n'ont pas su rédiger. Ils ne savent pas toujours tirer parti de ce qu'ils ont appris durant l'année. Dans les compositions trimestrielles, il faudra insister sur cette rédaction des devoirs de leçons.

Brailler n'est pas chanter, doucement, en mesure, avec les nuances et un peu d'âme. En récitation, le « par cœur » certes, mais encore, lentement avec les pauses, les liaisons, les strophes et que les élèves nous montrent bien qu'ils comprennent et sentent ce qu'ils disent.

Aux maîtres et maîtresses, aux candidats heureux, nos félicitations. Aux membres des commissions qui ont fourni durant ces journées un travail sérieux et souvent fatigant, notre reconnaissance.

Voici les résultats par centre :

	CANDIDATS	LAURÉATS	MENTIONS
Brest I	109	80	1 Bien
Brest II	98	84	4 Bien
Carhaix	50	49	9 Bien
Châteaulin	59	52	5 Bien
Châteauneuf	39	34	4 Bien
Cléder	57	49	6 Bien
Douarnenez	81	75	13 Bien 1 T.B.
Landivisiau	41	39	7 Bien
Landerneau	86	74	1 Bien
Lannilis	65	50	3 Bien
Lesneven	89	73	4 Bien
Morlaix	52	40	4 Bien
Plougastel-Daoulas ...	48	43	3 Bien
Pont-Croix	57	46	3 Bien
Pont-l'Abbé	46	41	5 Bien
Quimper I	109	98	5 Bien 1 T.B.
Quimper II	45	40	1 Bien
Quimperlé	64	60	7 Bien
Rosporden	47	38	3 Bien
Saint-Renan	80	61	1 T.B.
Saint-Pol-de-Léon ...	71	65	8 Bien 1 T.B.
	1.393	1.191	97 Bien 4 T.B.

Les mentions Très Bien ont été attribuées à : Jeannine Jolivet, Les Saint-Ange, Douarnenez : 139 1/2 ; Simone Nédélec, La Charité, Saint-Pol-de-Léon : 130 ; Annick Le Du, Sainte-Anne, Quimper : 122 1/2 ; Robert Kérébel, Saint-Renan : 120 1/2.

La Rétribution scolaire

Un effort sérieux a été fait au cours de l'année scolaire 1948-1949 pour augmenter le rendement de la rétribution scolaire qui a passé, en moyenne de 80 fr. à 150 fr. A ce taux, elle reste encore insuffisante.

Nous pensons, en effet, que la scolarité mensuelle doit assurer le traitement des maîtres ; et, par suite, atteindre la moyenne de 200 fr. par mois.

Comment y arriver ?

D'abord il faut s'en persuader soi-même et ensuite en persuader les familles. Il sera donc nécessaire que l'on organise durant les vacances des réunions de parents ; il n'est nul besoin, pour cela, de faire appel à des orateurs étrangers. Avec ou sans A.P.E.L. les parents et les amis de l'école examineront la situation financière à la lumière des chiffres que vous leur donnerez. Il nous semble impossible qu'ils ne se rendent pas compte de la nécessité de fournir à leur école et à leurs maîtres les ressources qui leur assureront une vie décente.

En tous cas, qu'on le sache bien : nous ne pouvons envisager d'accorder des subventions diocésaines à ceux qui refusent de faire l'effort qui doit d'abord être effectué sur le plan local, et cet effort n'est réalisé ni par les responsables ni par les usagers lorsqu'on maintient, par exemple, la scolarité à 50 fr. par mois.

Il est d'autre part inadmissible que l'on puisse faire des comparaisons désavantageuses non seulement entre les écoles d'un même secteur, mais même entre celles d'une même paroisse. Il est donc nécessaire qu'avant de rassembler les parents on se mette d'accord, dans un même canton, sur les tarifs à proposer.

Nous ne pensons pas que les traitements subissent cette année des modifications. Il serviront donc de base, avec les charges sociales, pour la fixation de la rétribution scolaire.

Résultats aux Examens

Ce sont surtout les résultats du B. E. qui nous intéressent en ce moment. Le Comité National de l'Enseignement libre nous les réclament ; l'A.P.E.L. aussi. Nous demandons donc aux Directeurs des C. C. et des Collèges de vouloir bien nous envoyer d'urgence les renseignements suivants : B. E. : nombre de candidats, nombre d'admissibles, nombre de reçus ; B. E. P. C. mêmes renseignements.

Joignez-y, si vous le voulez bien, vos remarques sur les questions posées et les incidents qui auraient pu survenir.

Direction de l'Enseignement.

SESSION PÉDAGOGIQUE du 20 Août au 25.

Programme.

Thème général : « Pour la formation du goût ».

1) Conférences du matin suivies de travaux en équipe par le R. P. Barjon, rédacteur aux *Etudes*, sur : « La découverte de l'homme à travers la littérature ».

Le 21, le Moyen-Age ; le 22, la Renaissance ; le 23, de la Renaissance à nos jours ; le 24, la littérature contemporaine.

Parallèlement, le soir, travaux pratiques : 4 lectures commentées.

2) Conférences à 11 h. 15, par Mlle Montsallier, sur : « La découverte des styles et de l'art sacré ».

Le 21, au Moyen-Age ; le 22, à la Renaissance ; le 23, chez les classiques et les romantiques ; le 24, dans l'art moderne.

De 14 à 16 heures, travaux pratiques dirigées : les différentes techniques aux différentes époques.

3) Conférences pédagogiques et spirituelles, à 17 h. 15, par le R. P. Faure, directeur du Centre pédagogique.

Les inscriptions se prennent dès maintenant à la Retraite du S. C., 10, rue Verdelet, Quimper. Les autres indications utiles (logement, nourriture...) seront données ultérieurement.

Droits d'inscription : 350 fr. pour la Session.

Les Sessions Pédagogiques

Pour les enseignantes, un gros effort est encore fait cette année. Elles auront le choix entre :

1° *La semaine pédagogique qui se tiendra à la Retraite de Quimper*, du 20 Août au soir au jeudi 25 matin.

Le thème général : la formation du goût.

Direction du Père Faure et d'une équipe de Paris.

2° *La session nationale de Porspoder*, du 12 au 30 Août.

Etude humaine, économique, artistique de la région.

La place du dessin et de l'histoire de l'art dans la formation de l'enfant, organisation d'une école active, les équipes, le travail par fiches.

3° *La session diocésaine de Pont-Aven*, du 31 Août au soir au 12 Septembre au matin.

Thèmes : Le Français et l'art dramatique : Mlle Meudec ; Le dessin : Mlle Boivineau ; Les mathématiques et les sciences : Sœur Saint-Jean Bosco ; Problèmes féminins et culture : Mlle Suz.-M^{lle} Durand ; Problèmes spirituels : M. l'abbé Monot, aumônier.

Pour les thèmes, les E. C. seront en cercles, par classe, et pour les problèmes toutes ensemble.

Au cours de la session : descente de l'Aven, visites d'un château du 15^e siècle, des moulins, minoterie, usines, de vieilles chapelles mariales, de Ker-Botrel, etc...

Une journée rencontre est prévue et durant cette journée la visite de Monseigneur l'Evêque.

Les inscriptions à ces diverses sessions sont reçues par Mlle Le Bars, Ecole N.-D. de Lourdes, Lesneven.

Nous espérons que les Amicales, les Comités d'A.P.E.L. et les écoles aideront les E. C. qui voudront se perfectionner dans ces sessions en leur attribuant des bourses ou des secours. Profonde gratitude pour les gestes déjà faits.

Les Enseignantes à la Salette

De tous les secteurs du diocèse, avec enthousiasme et joie, les E. C. arrivent. Elles sont là 250 avec une quinzaine d'aumôniers. La messe du pèlerinage est dite par M. le chanoine Boscher, directeur de l'enseignement à Saint-Brieuc. Minutieusement préparée, cette messe est suivie par toutes. Pas d'évasion par des prières ou des chants qui n'ont aucun rapport avec le Saint Sacrifice, mais réponses au prêtre, lectures, chants, silence unissent toutes les E. C. à celui qui les représente à l'autel et au Christ qui vient, qui s'offre et qui s'unira à plusieurs au moment de la communion. Le sermon est donné par M. le vicaire général Bellec. En un langage simple, tout imprégné

d'évangile, les E. C. sont placées devant la beauté de leur mission qui est « don de son temps, de sa science et de son âme ».

Pendant le petit déjeuner et la détente, les aumôniers se réunissent pour un cercle auquel participe Mlle S.-M. Durand et où l'on discute les conclusions de l'enquête de la revue « Esprit ». A la réunion générale qui suit, Mlle Le Bars, responsable diocésaine, lit un rapport sur la vie du mouvement : les secteurs se multiplient et travaillent, les sessions très suivies ont permis une formation des E. C. plus large, plus profonde aussi. Mlle S.-M. Durand nous tient attentives durant une heure par sa solide et claire causerie sur « nos qualités de femme au service de notre mission d'éducatrice ». Quelle richesse dans cet exposé !

Quelques chants par secteur et c'est le repas sur l'herbe dans l'allée ou à l'ombre de la chapelle. Les conversations vont leur train. L'amitié règne. On est si heureuses de se revoir. Les aînées, au nombre d'une douzaine, se rassemblent et discutent leurs problèmes. Elles formeront désormais une branche aînée dans le diocèse. Les anciennes du Cours Normal entourent leur Supérieure et Mlle Meudec qui sont là avec les élèves du Cours de Pédagogie.

Le travail de l'après-midi commence. Le Père Gougay, de Kerbénéat, jette les bases pour le thème d'année en nous parlant de « la liturgie pour nous faire retrouver avec nos élèves le sens de Dieu ». Durant le cercle des aumôniers qui suit, les E. C. se réunissent avec Mlle Durand pour discuter les conclusions de l'enquête d'« Esprit ».

La journée s'achève devant le porche de la chapelle. Les E. C. du secteur de Morlaix, sous la direction de M. Le Déréat, leur aumônier, nous émeuvent par un jeu marial simple mais prenant et donné avec âme. Tour à tour, la Vierge joyeuse, douloureuse, glorieuse se présente à nous pendant que le chœur nous chante le « Puer natus, le Stabat, le Gaudéamus » ou nous lit quelques lignes de nos auteurs modernes, sur Marie.

Les conclusions sont tirées par M. le Vicaire Général et confiées avec toutes nos intentions les plus chères à N.-D. de la Salette au cours du chant pieusement exécuté devant le porche, du « Salve Regina ».

C'est l'aurore. Dans un cadre unique, aux pieds de la Vierge, en cette année mariale, les E. C. ont ranimé la flamme. Que ne ferait-on dans nos écoles pour « Chrétienté maintenir » ? C'est la devise du mouvement.

Ames Vaillantes

Le camp Sainte-Jeanne d'Arc, c'est-à-dire la session de formation pour grandes conquérantes (14 et 15 ans), se tiendra à l'école Sainte-Anne de Quimper

du mardi 26 Juillet (arrivée avant 19 heures),
au samedi 30 Juillet (départ dans la soirée).

Les groupes reconnus ou même seulement en formation sont priés d'adresser à la Direction des Œuvres, rue Feunteunik-al-lez, Quimper, avant le 22 Juillet, la liste nominative des conquérantes qui désirent y participer, ainsi que celle des dirigeantes et éducatrices qui voudraient les accompagner. Prix de journée : 150 francs. Apporter des draps.

Cœurs Vaillants

Le camp Saint-Maurice, c'est-à-dire la session de formation pour grands entraîneurs (14 et 15 ans), se tiendra au collège du Kreisker, à St-Pol-de-Léon.

du jeudi 21 Juillet (arrivée avant 19 heures),

au mardi 26 Juillet (départ au début de l'après-midi).

Les groupes reconnus ou même seulement en formation sont priés d'adresser à la Direction des Œuvres, rue Feunteunik-al-lez, Quimper, la liste nominative des entraîneurs qui désirent y participer ainsi que celle des dirigeants et aumôniers qui voudraient les y accompagner. Prix de journée : 200 francs.

Bourses Départementales

Examen d'Entrée en Classe de 6^{me}

ORTHOGRAPHE

Monsieur Grandet.

Monsieur Grandet n'achetait jamais ni viande, ni pain. Les fermiers lui apportaient par semaine une provision suffisante de poulets, d'œufs, de beurre et de blé. La grande Nanon, son unique servante, boulangeait elle-même, tous les samedis le pain de la maison. Monsieur Grandet s'était arrangé avec les maraichers, ses locataires, pour qu'ils le fournissent de légumes. Quant aux fruits, il en récoltait une telle quantité qu'il en faisait vendre une grande partie sur le marché. Son bois de chauffage était coupé dans les haies ou pris dans les vieux têtards à moitié pourris, et ses fermiers le lui charroyaient et recevaient ses remerciements. Il avait six cent arpents de bois récemment achetés qu'il faisait surveiller par le garde d'un voisin.

Balzac.

Questions.

1° Monsieur Grandet possède un gros défaut. Lequel ? Citez 3 expressions qui le caractérisent d'une façon parfaite.

2° a) Donnez le sens des mots suivants : les maraichers, les vieux têtards, un arpent.

b) Mots de la famille de têtards, charroyaient et arpents.

3° Analysez les mots : provision, servante, s'était arrangé, achetés.

COMPTE RENDU DE LECTURE

La note « dix »

On m'avait appris à réciter à peu près décemment les vers, ce à quoi déjà m'invitait un goût naturel ; tandis qu'au lycée (du moins celui de Montpellier) l'usage était de réciter indifféremment vers ou prose d'une voix blanche, le plus vite possible et sur un ton qui enlevait au texte, je ne dis pas seulement tout attrait, mais tout sens même, de sorte que plus rien n'en demeurait qui motivât le mal qu'on s'était donné pour l'apprendre.

Rien n'était plus affreux ni plus baroque ; on avait beau connaître le texte, on n'en reconnaissait plus rien ; on doutait si l'on entendait du français.

Quand mon tour vint de réciter (je voudrais me rappeler quoi), je sentis aussitôt que, malgré le meilleur vouloir, je ne pourrais me plier à leur mode, et qu'elle me répugnait trop. Je récitai donc comme j'eusse récité chez nous.

Au premier vers, ce fut de la stupeur, cette sorte de stupeur que soulèvent les vrais scandales. Puis elle fit place à un immense rire général. D'un bout à l'autre des gradins, du haut en bas de la salle, on se tordait ; chaque élève riait comme il n'est pas souvent donné de rire en classe. On ne se moquait même plus ; l'hilarité était irrésistible au point que M. Nadaud lui-même y cédait ; du moins souriait-il, et les rires alors, s'autorisant de ce sourire, ne se retinrent plus. Le sourire du professeur était ma condamnation assurée ; je ne sais pas où je pus trouver la constance de poursuivre jusqu'au bout du morceau que, Dieu merci, je possédais bien.

Alors, à mon étonnement et à l'ahurissement de la classe, on entendit la voix très calme, auguste même, de M. Nadaud, qui souriait encore après que les rires enfin s'étaient tus : « Gide, dix. (C'était la note la plus haute). Cela vous fait rire, Messieurs : eh bien ! permettez-moi de vous le dire : c'est comme cela que vous devriez tous réciter. »

André GIDE.

(*Si le Grain ne meurt*, Flammarion, édit.)

Questions.

1° Résumé de la lecture.

2° Au cours de la scène, les élèves sont surpris, étonnés, à deux reprises différentes. Qu'est-ce qui les étonne ? Expliquez leur étonnement.

CALCUL

I. — Une fermière emporté à la ville une somme de 2.768 fr., 3 kg. 25 de beurre et 72 œufs. Elle vend le beurre au prix de 190 fr. les 500 gr. et les œufs à raison de 85 fr. la douzaine. Elle achète ensuite 9 m. 25 de cotonnade et rapporte chez elle 1.479 fr.

Quel est le prix du mètre de cotonnade ?

II. — Pour aller prendre un bain de mer, un cycliste se rend à une plage située à 15 km. de son domicile. Il se met en route à 8 h. 30. Au bout de 2 km. il s'aperçoit qu'il a oublié ses lunettes de soleil, revient chez lui, y passe 1/4 d'heure et repart. Sa vitesse moyenne est de 12 km. à l'heure.

1° A quelle heure se baignera-t-il, s'il entre dans l'eau 20 minutes après son arrivée à la plage ?

2° Quelle devra être sa vitesse horaire, au retour, pour être à midi chez lui, s'il repart à 11 h. 15 ?

Chronique Bretonne

Le nouveau manuel breton « *Yez hon Tadou* » paraît avec quelque retard. On pense cependant le voir sortir des presses, fin Juillet ou début Août.

In memoriam

M. YVES LE MICHEL

Une figure bien connue dans l'enseignement libre du Finistère vient de disparaître brutalement. M. Yves Le Michel, en religion Frère Chérubin, a succombé à une crise cardiaque, le 25 Mars au soir.

Né à Pleumeur-Bodou (C.-du-N.), le 7 Juin 1883, il revêtit l'habit religieux le 2 Février 1899. Douarnenez, Châteaulin, Le Folgoët furent ses premiers champs d'apostolat. Puis il fut successivement directeur de l'école de Brasparts (1912-1928), de l'école de Plouvorn (1928-1934); il fonda Milizac en 1934 qu'il dirigea jusqu'en 1943. A cette date il dut prendre du repos.

Dans tous les postes qu'il a occupés, M. Le Michel s'est fait remarquer par la cordialité de son accueil, par les succès de ses élèves au C.E.P., par le grand nombre d'enfants qu'il a dirigés sur les jувénats et les petits séminaires, et par son empressement à prêter son concours au clergé paroissial pour le chant des offices religieux.

Qu'il repose dans la paix du Seigneur, à l'ombre du clocher de Notre-Dame du Folgoët.

*
* *

M. YVES LE NERRANT

La première semaine de Juillet vient de voir disparaître de ce monde une figure attachante du personnel enseignant libre du diocèse en la personne de M. Yves Le Nerrant, en religion Frère Désiré-Félix, de la Congrégation de l'Instruction Chrétienne.

Artisan considéré de ses compagnons, il toucha du doigt, à l'occasion de l'ouverture d'une école libre de garçons dans sa paroisse natale d'Elliant, la difficulté rencontrée par l'Inspection diocésaine dans le recrutement des maîtres chrétiens, et, à 26 ans, il résolut de se donner lui-même à l'œuvre, belle entre toutes, mais par contre peu recherchée. Après un stage d'études et de formation religieuse, il se vit confier l'école paroissiale du Folgoët, où douze ans durant il gouverna et instruisit de 80 à 110 élèves.

Sucessivement adjoint et directeur à Saint-Trémeur, à Carhaix, il donna à cette école une vive impulsion. Puis des accidents de santé l'ayant déjà diminué, il dirigea l'école de Cléder et rendit service de-ci de-là.

Possédant à un haut degré le don de sympathie, il attira à sa personne et aux maisons où il s'est donné des amitiés sincères et d'efficaces dévouements.

Que le bon Dieu l'ait en son saint paradis.

Le Directeur : Ch. F. LE STER.

Tirage : 800 exemplaires.

QUIMPER, IMPR. CORNOUAILLAISE.